

Les réseaux et le refus de la vaccination

par Fabienne Hild, sur le blog *In vivo - In vitro*

L'échec de la campagne de vaccination contre la grippe H1N1, en 2010, a révélé la force du discours antivaccination, en particulier *via* les réseaux sociaux. Mais si l'on se penche sur l'histoire de la vaccination, on constate que cette pratique a toujours été sujette au doute, et on peut établir un parallèle entre le rôle des réseaux sociaux actuels et celui de leurs « ancêtres », les réseaux de salons, dans la formation de l'opinion publique.

Les premières inoculations sont contemporaines des épidémies de variole dans les années 1720. L'inoculation est l'introduction,

les risques qu'il y a à se faire inoculer ou pas, et étayer son choix.

La Condamine pensait pouvoir amener par la raison une majorité de ses concitoyens à accepter l'inoculation. C'était sans compter l'influence des réseaux « de salons ». Dans ces lieux mondains, loin de se développer une réflexion individuelle et rationnelle, s'imposait une pensée collective opposée à la prise du risque. Cette opposition était nourrie par les discussions autour de récits d'inoculés relatant surtout les effets indésirables et les accidents. Ces récits rendaient compte de façon restrictive de l'expérience

mais grave], ou d'être protégé. Évaluer ces risques et prendre une décision objective nécessitent des informations pertinentes. Celles-ci sont censées émaner des autorités sanitaires, qui ont un devoir d'objectivité et d'indépendance vis-à-vis des lobbies pharmaceutiques. Mais les pouvoirs publics ont eu du mal à faire passer ces informations.

L'explication tient peut-être à une mauvaise communication, entachée de nombreuses contre-informations. Mais l'impact des réseaux sociaux a aussi été sous-estimé par les autorités. Début 2010, la page « Pas vacciné contre la grippe A et toujours en vie » sur Facebook comptait près de 800 000 fans ! Ces réseaux, comme autrefois les salons, diffusaient une pensée orientée en ne relayant que les convictions d'une minorité surreprésentée. De plus, sur ces médias, il y a peu de possibilités de dialogue ou de vérification des sources, comme le nécessite pourtant une controverse. Enfin, peu de sites internet, hormis les sites institutionnels, soutenaient la vaccination. Il y avait au contraire une prédominance des sites antivaccinaux, qui ne représentent que partiellement la population.

Qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui, les réseaux permettent le partage d'informations et d'idées. Mais ils favorisent une certaine uniformité des messages. Il est plus que jamais important de croiser les sources d'information pour se faire une opinion étayée !



Le médecin britannique Edward Jenner (1749-1823) en train de pratiquer la variolisation sur un enfant.

par une incision superficielle de la peau, de pus variolique desséché provenant d'un malade ayant développé la maladie de façon peu virulente. Au cours du XVIII^e siècle, on cherche à systématiser l'inoculation. Charles Marie de La Condamine présente devant l'Académie des sciences en 1754 un mémoire en faveur de l'inoculation. Il y introduit le concept de risque. Dans un article publié en 2010 sur le site www.laviedesidees.fr, l'historien des sciences Jean-Baptiste Fressoz soulignait que « le risque rendait à la fois possible l'autonomie du jugement individuel et le contrôle des conduites ». Ainsi, toute personne devrait pouvoir évaluer et comparer

de cas isolés. Des éléments confortés par le manque de fiabilité des inoculations : leur réussite dépendait par exemple de la virulence du vecteur inoculé ou de la technique de l'inoculateur. Ces tâtonnements n'ont pas favorisé l'établissement d'une opinion fondée et, malgré de nombreux débats, peu de personnes seront finalement inoculées.

Le parallèle avec la « pandémie » de grippe H1N1 est frappant. Très peu de personnes ont choisi de se faire vacciner. Chacun devait évaluer le risque de contracter la grippe (potentiellement mortelle), d'avoir des effets secondaires à la suite de la vaccination (syndrome de Guillain-Barré, rare



Fabienne HILD, enseignante, est l'un des auteurs du blog *In vivo - In vitro* du master Science et société de l'université de Strasbourg (<http://www.scilogs.fr/invivo-inviro/>).



Retrouvez tous nos blogueurs sur www.sciLogs.fr et suivez-les sur les réseaux sociaux.

Versions numériques
OFFERTES*
sur www.pourlascience.fr



Offre PASSION

POUR LA
SCIENCE



Le magazine mensuel
Pour la Science (12 n°s)
+
Le hors-série trimestriel
Dossier Pour la Science (4 n°s)

79€ seulement
1 AN - 16n°s

* des numéros reçus pendant la durée de votre contrat en cours uniquement

VOS AVANTAGES ABONNÉ

- ✓ 27 % d'économie et plus par rapport au prix en kiosque
- ✓ L'envoi des magazines en avant-première
- ✓ La garantie de ne manquer aucun numéro

BULLETIN D'ABONNEMENT

À compléter et à retourner, accompagné de votre règlement,
dans une enveloppe non affranchie à : Groupe Pour la Science
Service abonnements - Libre réponse 90 382-75 281 Paris cedex 06

POUR LA
SCIENCE

OUI, je m'abonne à Pour la Science (12 n°s/an) + Dossier Pour la Science (4 n°s/an) :

☐ 1 an • 16 numéros • 79€ au lieu de 108€ → Offre disponible en ligne sur www.pourlascience.fr/pls/passionne

Tarif valable uniquement en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 16€ - autres pays 35€.

☐ 2 ans • 32 numéros • 148€ au lieu de 217€

Tarif valable uniquement en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 34€ - autres pays 72€.



Le mensuel

Le trimestriel

J'indique mes coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____

Pour le suivi client (facultatif)

Je choisis mon mode de règlement :

☐ Par chèque à l'ordre de Pour la Science

☐ Par carte bancaire

Numéro de carte _____

Date d'expiration _____

Clé _____

(les 3 chiffres au dos de votre CB)

Signature obligatoire

Mon e-mail pour recevoir la newsletter Pour la Science (à remplir en majuscule).

_____ @ _____

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du groupe Pour la Science. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'organismes partenaires. En cas de refus de votre part, merci de cocher cette case ☐

PLS455 Offre réservée aux nouveaux abonnés valable jusqu'au 30/09/2015